



**Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle**

## **Campagne d'appel à projets**

**1<sup>er</sup> degré -Public –09**

**Année scolaire 2022-2023**



# **ADAGE**

**permet aux établissements de :**



**RECENSER DES PROJETS**

Tout au long de l'année

**CANDIDATER A DES PROJETS**

dans le cadre de la campagne d'appel à projets de  
l'Ariège

Du 16 mai au 16 septembre 2023

# Des projets d'EAC

Dans le cadre de la campagne départementale 2022-2023, vous pouvez candidater à :

un projet autour du cinéma audiovisuel

École et cinéma Ariège

**Période d'inscription du 16 mai au 16 septembre**

Les candidatures sont à déposer sur l'application **ADAGE, en respectant le calendrier renseigné ci-dessus**

*Portail webarena académie de Toulouse – <https://si2d.ac-toulouse.fr/>, scolarité du 1er degré, application dédiée aux parcours éducatifs, ADAGE*

Lors du dépôt de projet, veuillez indiquer dans la partie « Titre » du formulaire, les nomenclatures indiquées pour chaque proposition.

# | ÉCOLE ET CINÉMA

# École et cinéma Ariège

Titre à renseigner dans ADAGE : 09; école et cinéma

<b>Domaines</b>
cinéma audiovisuel
<b>Partenaire</b>
L'Estive –Scène nationale de Foix et de l'Ariège/OCCE 09/cinémas 09/ Passeurs d'image/DRAC/Canopé09
<b>Contact</b>
<b>Sophie Boudier</b> conseiller pédagogique départementale EAC 09 <a href="mailto:cp09.musique@ac-toulouse.fr">cp09.musique@ac-toulouse.fr</a>
<b>Marie Vidal</b> coordination cinéma <a href="mailto:cinema@lestive.com">cinema@lestive.com</a>
<b>Public cible</b>
école (cycle 2 ou 3) Public  Les classes de GS-CP sont accueillies dès lors que la programmation a été étudiée par l'équipe enseignante en connaissance de cause. Les films ne s'adressent pas aux enfants en dessous de ce niveau. Un autre dispositif est ouvert : Cinéma-ternelle OCCE09
<b>Lieux</b>
Cinéma Casino—Ax-les-Thermes L'Estive—Foix Cinéazue Le Rex—Foix Cinéma—Mazères Cinéma—Mirepoix Toiles du Rex—Pamiers Centre multimédia—Saverdun Max Linder—Saint-Girons Salle François Mitterrand—Tarascon Circuit itinérant Ariège Images
<b>Période</b>
Année scolaire 2022-2023
<b>Intervenants</b>
Marie Vidal, Sophie Boudier, Jennifer Enoff

## Le projet

Le projet départemental Ecole et cinéma est établi selon le cahier des charges du dispositif national Ecole et cinéma. Il s'adresse aux classes de cycle 2 et cycle 3.

Les films sont tirés du catalogue officiel d'Ecole et Cinéma. Ce catalogue est conçu par des professionnels du cinéma et de l'École. L'objectif est de permettre aux enfants d'acquérir une culture commune, d'aiguiser leur curiosité et un regard critique, de faire rencontrer une œuvre dans le cadre du PEAC.

### Thème 2022-2023 : « Le cinéma c'est fantastique »

Films (sous réserve de modification)

- cycle 2 : Mon voisin Totoro, Hayao Miyazaki
- cycle 3 : L'étrange Noël de M. Jack, Henry Selick, Tim Burton
- cycles 2 & 3 : L'histoire sans fin, W. Petersen
- cycles 2 & 3 : Le voleur de Bagdad, L. Berger, M. Powell, T. Whelan

## La démarche

### Étape 1

Du 16 mai au 16 septembre, inscription via l'application ADAGE.

### Étape 2

Du 18 septembre au 30 septembre, inscriptions aux séances de cinéma via le lien envoyé par l'Estive.

### Étape 3

Inscriptions aux animations pédagogiques « école et cinéma » sur GAIA.

### Étape 4

Confirmation des séances de cinéma par l'Estive (Marie Vidal) au plus tard le 1er octobre.

## Le contenu du projet

**Fréquenter (les rencontres)** : rencontrer des professionnels du cinéma (coordinatrice cinéma, projectionnistes...), fréquenter des lieux de spectacle, découvrir des films.

**Pratiquer (les pratiques)** : comprendre une affiche de film, les éléments qui y figurent, créer des affiches alternatives, écrire un synopsis, un scénario, un story-board, des dialogues, réaliser un court-métrage, des bandes sons.

**S'approprier (les connaissances)** : connaître et utiliser le langage cinématographique, donner son avis sur un film, mettre en relation des œuvres, connaître les genres cinématographiques, apprendre à regarder, être spectateur.

## Dépenses à envisager

à la charge de l'établissement scolaire :

transports des élèves (3 déplacements vers la salle de cinéma partenaire)  
billeterie (3 séances à 2€50 par élève et par séance)

---

## **Restitutions envisagées/possibles**

Présentation de « mon cahier école cinéma »  
Restitution des réalisations audiovisuelles s'il y en a

## **Dépenses à envisager**

Transports, tickets de cinéma (2€50 par élève)



